

LES TARIFS

CATÉGORIES	HABITANT 92	HABITANT HORS 92	DROIT D'ENTRÉE	LICENCE OBLIGATOIRE	TOTAL HORS DROIT D'ENTRÉE	
					HABITANT 92	HABITANT HORS 92
J10 à J18 et Seniors compétition (-28 ans)	284 €	324 €		51 €	335 €	375 €
J17 et J18 hors compétition	284 €	324 €	120 €	51 €	335 €	375 €
Vétérans, Loisirs	414 €	448 €	120 €	51 €	465 €	499 €
Non rameurs sportifs	259 €	299 €	120 €	51 €	310 €	350 €
Membres honoraires / Dirigeants	84 €	109 €		51 €	135 €	160 €
CE sous convention	379 €			51 €	430 €	
Universitaires avec convention	199 €			51 €	250 €	

- La cotisation est valable pour un an à dater du **1^{er} septembre 2021**.
- Les **inscriptions** devront être régularisées **du 15 juillet au 15 octobre 2021**.
- La **licence annuelle est obligatoire**.

Réductions (hors droit d'entrée) - ascendants, descendants, collatéraux

- 2 membres du même foyer > 20 € pour le 2^e
- 3 membres du même foyer > 20 € pour le 2^e puis - 30 € pour le 3^e
- Chèques vacances ANCV
- Coupons sports et CAF pour les mineurs

Nous vous informons qu'il est de votre intérêt de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire aux garanties de l'Assurance Responsabilité Civile de Boulogne92.

PARC NAUTIQUE ILE DE MONSIEUR

4 RUE DE SAINT-CLOUD
92310 SÈVRES



ACBB OMNISPORTS

10, rue Liot - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 10 25 30 - Email : club@acbb.fr
www.acbb.fr

2021-2022

AVIRON



- AIKIDO
- ATHLÉTISME
- AVIRON**
- BADMINTON
- BASKET - ÉCOLE DE BASKET
- CANOË-KAYAK
- CYCLISME
- CYCLOTOURISME
- DANSE SPORTIVE
- ÉDUCATION PHYSIQUE
- ÉQUITATION
- ESCRIME
- FOOTBALL
- GYMNASTIQUE BABY
- GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
- GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
- GYMNASTIQUE FITNESS
- HANDBALL
- HOCKEY SUR GAZON
- HOCKEY SUR GLACE
- JUDO - ÉCOLE DE JUDO
- JUDO ENFANTS - BABY JUDO
- KARATÉ - KARATÉ ENFANTS
- KENDO
- MUSCULATION WELLNESS
- NAGINATA
- NATATION
- PÊCHES SPORTIVES
- PÉTANQUE
- PLONGÉE SOUS-MARINE
- PONEY
- RUGBY
- SAVATE - BOXE FRANÇAISE
- SPORT BOULES
- SPORTS DE GLACE
- STAND UP PADDLE
- TAI CHI CHUAN & QI GONG
- TAÏSO
- TENNIS DE TABLE
- TIR À L'ARC
- TRIATHLON
- VOLLEY-BALL
- VO-VIETNAM
- YOGA



COMMENT S'INSCRIRE ?

OU ET QUAND PRATIQUER ?

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Documents à fournir :

- Un **certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de l'aviron** (avec mention "apte à la pratique de l'aviron en compétition").
- **Feuille d'adhésion** (à éditer via Internet) **remplie et signée**.
- **Règlement** par chèque (à l'ordre de Boulogne92) ou espèces.
- **1 photo d'identité papier** (nom et prénom au verso) **ou version électronique**.

ATTENTION

AUCUNE COTISATION NE SERA REMBOURSÉE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS POUR RAISON MÉDICALE)

RENSEIGNEMENTS

Sur place (de préférence) ou sur le site internet www.boulogne92.fr

MERCREDI	de 13h00 à 19h00
JEUDI	de 12h00 à 17h30
SAMEDI	de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30
DIMANCHE	(jusqu'au 31/10/2021) de 9h00 à 12h00

INSCRIPTION

https://www.boulogne92.fr/infos_inscription.php
Dossier complet à déposer sur place : à partir du **mercredi 14 juillet 2021**

REPRISE SÉANCES

À partir du **samedi 4 septembre 2021**

JEUNES	samedi 4 septembre 2021
LOISIRS	samedi 4 septembre 2021

ATTENTION

- Tout dossier incomplet, **interdit formellement** de monter en bateau.
- La cotisation doit être réglée dans les plus brefs délais, une assurance nominative ne peut être souscrite que lorsque l'adhérent est à jour de sa cotisation.

CONTACT

Tél. : 01 46 29 01 48
Fax. : 01 46 29 01 49

www.boulogne92.fr
E-mail : info@boulogne92.fr



PARC NAUTIQUE DE L'ÎLE DE MONSIEUR

4, rue de Saint-Cloud, 92310 Sèvres

HORAIRES D'OUVERTURE (sous réserve de modification)

PONTON	Hiver Été Lundi	8h30 au coucher du soleil 8h30 à 22h00 Fermeture de la base
ENTRAÎNEMENT COMPÉTITION	Benjamins (J11) Minimes (J12, J13, J14) Cadets (J15, J16) Juniors (J17, J18)	à voir avec l'entraîneur
LOISIRS CONFIRMÉS	Vendredi Samedi Dimanche	de 14h30 à 16h30 de 8h00 à 10h00 / de 10h00 à 12h00 de 8h30 à 10h30 / de 10h30 à 12h30
LOISIRS DÉBUTANTS	Samedi	de 10h00 à 12h00 ou 12h00 à 14h00
SÉANCE DE PRÉPARATION PHYSIQUE HIVERNALE	Jeudi	20h30 à 22h00 au gymnase des Abondances (d'octobre à fin avril)
FIN AVRIL À FIN OCTOBRE	Mardi / Jeudi	18h30 au coucher du soleil

SALLE DE MUSCULATION : RÉSERVÉE AUX COMPÉTITEURS

SALLE D'ERGOMÈTRE : ACCÈS LIBRE DE 8H À 22H AVEC PRIORITÉ AUX COMPÉTITEURS DE 17H À 20H

IMPORTANT

- Les sorties sont subordonnées aux décisions des entraîneurs ou des membres du Bureau de la section.
- Chaque adhérent s'engage à respecter le matériel coûteux et fragile qui lui est confié.
- Dans le cadre de l'association, chaque adhérent est tenu de participer à l'entretien et aux réparations du matériel mis à disposition, et à toutes les tâches nécessaires à la bonne marche de la section.
- Chaque adhérent, signataire des règlements du Club, s'engage à respecter les statuts de l'ACBB, le règlement intérieur de la section, ainsi que ceux édités par la ville de Boulogne, le parc nautique de l'Île de Monsieur, et toutes décisions d'ordre administratif ou sportif prises par le bureau. Tout contrevenant se verra infliger des sanctions, qui pourront aller de l'interdiction de monter en bateau à l'exclusion.
- Les conditions météorologiques empêchant la pratique de l'Aviron (tempêtes, crues,...) ne donnent pas lieu au remboursement de cotisation.